

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 avril 2025

FIN DE VIE - (N° 1100)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1180

présenté par
Mme Leboucher, rapporteure

ARTICLE 16

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« bonne pratique »

les mots :

« bonnes pratiques ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.